Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 31 Juillet 1912. — No. 39

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377
LE MANITOBA.

LA population francaise du Canada et ses attitudes vis-a-vis l'Angleterre

TRADUCTION D'UN "INTERVIEW" DONNE AU "TELEGRAM", LUNDI DERNIER, PAR M. JOSEPH BERNIER, DEPUTE DE SAINT-BONIFACE.

Je ne crois pas que les articles publiés par M. Bourassa dans le *Devoir* reflètent l'opinion des Canadiens-français du Canada. Ces articles sont inopportuns, et ils sont malheureux.

M. Bourassa, parlant pour lui-même, a droit à ses opinions, mais s'il prétend parler au nom de ses compatriotes, je n'hésite pas à dire que, suivant moi, il ne traduit pas leur sentiment. Quiconque dit ou écrit quoi que ce soit qui puisse ébranler la confiance et la foi du peuple canadien dans les institutions britanniques est une menace pour la paix de ce pays.

***

Il est exact que les Canadiens-français ont, jusqu'ici, rempli leur devoir vis à-vis la Couronne britannique. Il est exact que les Canadiens-français ont versé leur sang et offert leur vie pour défendre le drapeau anglais, qu'ils ont sauvé en plusieurs occasions. Ils seraient prêts aux mêmes actes si la nécessité s'en présentait. Il est exact que certains Anglais, dans un but d'avancement personnel, ont été injustes envers nous. Il est exact que des politiciens canadiens ont trop souvent soulevé le cri de race et de religion dans un but politique. Il est exact que la minorité de cette province a souffert, mais il est inexact de dire que la majorité anglaise et protestante du Canada ait fait faux-bond à la constitution anglaise et aux lois anglaises. Il n'est pas juste d'écrire des articles qui sont de nature à inoculer cette croyance chez une race particulière de la population. Il est inexact de dire que les Canadiens-français seraient aussi libres et aussi indépendants sous le régime américain que sous la Couronne britannique.

A mon avis, un homme qui essaie de jeter des doutes dans le peuple sur ce sujet induit le peuple en erreur. Il fait tort non-seulement au nom britannique au Canada mais il fait tort aussi aux Canadiens-français eux-mêmes.

Loyaux nous avons été depuis que le Canada-français passa à l'Angleterre; loyaux nous sommes aujourd'hui et loyaux nous entendons rester.

***

Il est pénible pour ceux qui n'ont pas les mêmes vues que M. Bourassa sur le problème impérial de se voir continuellement attribuer de mauvais motifs. Nous sommes aussi fiers de notre sang et de notre foi que n'importe qui en ce monde. Le pouvoir nous en serait-il donné que nous refuserions de changer, pour aucune considération, et ce sang et cette foi.

Depuis que je suis dans la vie publique j'ai, je crois, toujours été à l'avant pour défendre de mon mieux, et fidèlement, ce que je considérais, et ce que je considère encore comme nos droits nationaux et constitutionnels; mais je suis l'un de ceux qui refusent d'écouter plus longtemps sans protester les assertions continuelles de M. Bourassa et de quelques uns de ses amis, qu'un Canadien-français partisan de l'impérialisme ne peut plus être considéré comme un vrai patriote.

Je crois que nous avons des droits, mais je dis que nous avons aussi des devoirs. Si, dans le passé, nos ancêtres ont fait leur devoir vis à-vis la couronne britannique, il ne s'en suit pas que nous, leurs enfants, n'ayons plus rien à faire. Nous devons suivre leur exemple, et nous ne devons rien dire qui puisse faire douter nos compatriotes anglais de notre loyauté à la couronne britannique. Sujets britanniques nous sommes nés, sujets britanniques nous sommes aujourd'hui et sujets britanniques nous resterons.

Nous avons dit que nous avions sauvé le Canada à l'Angleterre en 1775 et en 1812. En 1871, les métis français de ce pays, refusant de s'enrôler sous le drapeau américain, ont conservé tout ce territoire de l'ouest à la couronne anglaise. Nous ne répudierons pas aujourd'hui ce que nous avons fait dans le passé. Nous devons rester fidèles à ces traditions, même en dépit du mauvais traitement de ceux qui n'ont pas encore compris les leçons de liberté que proclame le drapeau anglais. Nous ne tenons pas toute la nation responsable des méfaits d'une partie de cette nation. M. Bourassa ou ses amis peuvent-ils nous donner un exemple d'un appel des Canadiens-français rejeté par le plus haut tribunal de la Grande Bretagne? Il est vrai que, durant ces dernières années, nos droits ont été violés au Canada, mais, je l'ai déjà dit à la législature, ces droits, nous ne les avons pas reconquis beaucoup par notre faute.

Les Canadiens-français, surtout ceux de la province de Québec, ont été injustes envers les hommes qui, en 1896, ont voulu reconnaître nos droits.

Dans cette année 1896, l'électorat anglais a signifié par son vote qu'il entendait nous donner nos droits constitutionnels. Ces droits nous furent en cette occasion déniés par nos compatriotes de la province de Québec, parmi lesquels se trouvait M. Bourassa. Nos défenseurs dans la province de Québec furent chassés de la vie publique; et depuis cette date, on les a tenus en dehors de la scène, simplement parcequ'ils se proclamaient les défenseurs de nos libertés constitutionnelles. Ils furent même accusés de "vieilles ruines", et M. Bourassa sait par qui.

***

Le Canada se trouve aujourd'hui face à face avec une situation nouvelle. La Grande Bretagne a besoin, non seulement de la sympathie, mais de l'aide de ses "Dominions" par delà les mers, si elle veut conserver sa place légitime parmi les nations. Je n'hésite pas à dire que les Canadiens-français sont prêts à faire autant et à s'avancer aussi loin que la population anglaise du pays dès qu'ils y verront leur devoir.

Nous croyons en l'unité de l'empire; nous croyons à une marine; nous croyons que si le Canada veut être fort, la Grande Bretagne, le centre, doit être forte aussi. Tout effort pour rapprocher les unes des autres les nations de la Grande Bretagne et du Canada doit être approuvé et appuyé par tout le monde sans distinction de race ou d'opinions politiques. Nous ne devons connaître qu'une couronne et qu'un drapeau, et nous avons le devoir de montrer au monde que si on attaque la Grande Bretagne, elle ne sera pas seule dans la bataille, mais que chaque colonie de l'empire y sera aussi, parceque le jour où la Grande Bretagne perdra sa suprématie sur les mers, ses colonies deviendront des proies de conquête pour d'autres peuples plus puissants.

M. Bourassa a certainement choisi un très mauvais moment pour discourir sur la possibilité de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Si M. Bourassa cherche à cultiver son prestige personnel et sa notoriété, qu'il y aille de tout son effort, mais s'il veut réellement l'intérêt du pays, s'il désire vraiment et franchement que de bonnes relations existent entre toutes les sections de la population canadienne, le plus tôt il quittera ce thème, le mieux ce sera pour tout le monde.

M. Bourassa parle souvent de Québec comme d'une "réserve". Il n'a qu'à persister dans de tels écrits et il élèvera autour de la province de Québec une muraille qui la séparera des autres provinces canadiennes. Il fera alors de Québec une vraie réserve et en créant ainsi cette réserve sur les bords du St-Laurent, il tuera l'influence de ses compatriotes: non seulement de ses compatriotes qui vivent dans les autres provinces canadiennes, mais l'influence aussi de ses compatriotes de Québec dans la direction des affaires de toute la confédération.

Puisqu'on me donne l'occasion d'exprimer mes vues, je veux, pour un, répudier les opinions de M. Bourassa. Je le répète, il est malheureux qu'une attitude comme celle de M. Bourassa soit celle d'un Canadien-français.

A ce moment, alors que tout citoyen du Canada est intéressé au progrès et au développement de l'empire, il est regrettable qu'on vienne suggérer l'annexion à une autre contrée; car bien que M. Bourassa ne le dise pas en toutes lettres, toute son attitude suggère la sécession. C'est un mauvais ouvrage; et le plus tôt M. Bourassa se rendra compte qu'il ne représente pas la majorité de ses compatriotes sur ce point, le mieux ce sera pour lui, et le plus tôt nos compatriotes anglais se rendront compte que cette opinion n'est celle que d'un homme et de quelques partisans, le mieux ce sera pour tout le monde.

Le travail qu'on devrait faire dans l'esprit de toute la population canadienne, ce serait de créer de bons rapports parmi toutes les races de ce pays.

J'espère que notre province, reconquise à des idées de justice, deviendra l'une de ces forces pacifiantes au Canada. Nous avons eu de malheureuses batailles de race et de religion; nous avons dû lutter contre un élément fanatique, mais l'esprit large des citoyens de cette Province commence à se rendre compte, je crois, que chacun doit être bien traité, non-seulement à cause d'un principe de justice, mais aussi à cause du bien qui en découlera sur tout le pays. Si, par exemple, ceux qui, dans les provinces anglaises harassent les catholiques et les Français voulaient s'arrêter et réfléchir un peu, ils se convaincraient qu'une bonne somme d'énergie dépensée en querelles de races et de religions est perdue pour la prospérité matérielle du pays. Les catholiques et mêmes les Canadiens français ne sont pas des brigands après tout, et quand on les traite bien, on les trouve très à la main. Si on les traite bien, on les trouvera toujours aussi attachés au drapeau britannique que leurs pères l'ont été dans le passé. Les catholiques n'ont aucune excuse a offrir à qui que ce soit pour appartenir à une Eglise aussi puissante et aussi bienfaisante que la leur. Et les Français de ce pays n'ont pas de pardon à demander parce qu'ils parlent la langue française, cette langue qui, à part d'être leur langue maternelle, est l'une des plus belle du monde.

Il y a là une éducation à faire par les Anglais instruits et bien pensant de ce pays parmi leurs compatriotes. Si l'élément anglais, comme groupe connaissait mieux l'histoire de notre Eglise et de notre ascendance, bien des sujets de chicane disparaîtraient, au moins dans une large proportion. Vivant dans une grande province anglaise, je prends la liberté de faire cet appel spécial à l'élément anglais, au moment où catholiques et Français, aussi bien que les autres dans ce pays, seront appelés à contribuer à la défense du drapeau britannique et de tout ce qu'il représente. Nous devrions nous connaître mieux. Nous devrions nous voir plus souvent, et surtout aucun homme occupent une haute situation dans ce pays, ne devrait lancer dans le peuple un sujet de discussion comme l'idée de l'annexion du Canada à une autre contrée. Ce spectre de l'annexion aux Etats-Unis est de mauvaise guerre.

Soyons loyaux à nos devoirs de sujets britanniques. Ce sera le meilleur moyen d'en appeler au sens de la justice de la population anglaise, et c'est ma ferme croyance que notre status dans la confédération finira par être reconnu d'une manière satisfaisante.

Il faut etre Juste

Nous reproduisons d'assez larges extraits d'un article publié le 25 juillet par l'*Evénement* de Québec. Cet article, qui est très juste, montre qu'il y a des divergeances d'opinion sérieuses entre les nationalistes et les conservateurs de la province au sujet de la marine.

"Nous avons dit que nous trouvions le dernier article de M. Bourassa injuste à l'égard des ministres canadiens: injuste dans l'ensemble, qui est une charge à fond contre la politique du gouvernement conservateur lorsque nous n'avons pas même une ébauche de ce qu'il entend proposer au peuple du Canada; injuste dans des-détails, qui semblent accumulés tout exprès pour ridiculiser nos représentants au yeux de l'électorat de cette province.

Et d'abord M. Borden, le seul autorisé à formuler la politique du gouvernement canadien en matière de contribution à la défense navale de l'empire, n'a encore rien dit qui soit de nature à indiquer à quelles conclusions il en est arrivé quant à l'urgence de cette action et comment il entend répondre à l'appel de la mère-patrie.

Des allusions très sobres qu'il a faites à ce sujet dans ses récents discours, il ressort surtout que son intention est de demander au peuple canadien d'exprimer une opinion sur sa politique impérialiste (il faut l'appeler par son nom) avant de la faire ratifier par les chambres; que nous ne consentirons jamais à n'être qu'une "annexe", même de l'empire britannique; que le gouvernement entend se mettre au courant de la situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'Allemangne avant de s'engager à une contribution navale quelconque; que si, cependant, il se décide à faire quelque chose, il le fera convenablement; et quant à une participation pratique du Canada à l'entretien de la flotte impériale, il n'en saurait être question à moins qu'on nous donne le droit de dire un mot dans les conseils qui règlent de la guerre et de la paix.

Il nous semble qu'il n'y a rien là-dedans qui ne soit fier et digne. M. Bourassa n'a-t-il pas lui-même recommandé souvent ces principes généraux?

M. Borden, depuis que la discussion est ouverte sur cette question de la participation du Canada à la défense navale de l'empire, c'est-à-dire depuis 1908 a fait un grand pas vers les idées pour lesquelles M. Bourassa et nous-mêmes avons combattu. Il a reconnu, par exemple, que le peuple du Canada avait le droit d'être consulté sur un sujet si important et il a promis de lui demander un mandat spécial avant de l'engager dans une politique d'armement et d'impérialisme.

Les discours de MM. Monk et Bourassa, le résultat de l'élection partielle de Drummond-Arthabaska, ont sans doute servi à M. Borden. Il en a vitement fait son profit, ce qui démontre qu'il est plus habile que ceux de ses adversaires qui ont cru pouvoir ignorer les droits populaires. Mais encore a-t-il un très grand mérite à nous promettre cette consultation populaire que nous attendons, lorsque l'on sait que des influences considérables dans son propre parti et dans les cercles impérialistes d'outre-mer s'y opposent de toutes leurs forces.

A l'égard d'un homme politique de la valeur morale de M. Borden, surtout lorsqu'il a pour vis-à-vis un chef de l'opposition ondoyant et perfide comme sir Wilfrid Laurier, ne vaudrait-il pas mieux traiter de cette grave question de manière à n'enflammer pas, par des critiques injustes de détail, les préjugés de race et de parti qui étreignent la majorité des électeurs de cette province.

Pourquoi taxer les ministres canadiens d'inconvenance parce que M. Churchill a fait cette vague allusion à leurs délibérations? Il est évident que c'est au peuple du Canada que nos ministres sont responsables de leurs actes, mais n'ont-ils pas pris d'eux-mêmes la résolution de ne formuler leur programme politiqu'à leur retour au Canada?

Pourquoi parler de la vanité de nos ministres qui s'émouvait parce qu'un membre du cabinet britannique ne les accompagnait pas partout, lorsque l'on sait très bien que ce reproche n'est jamais sorti de leurs lèvres et que c'est tout banalement un journal de l'opposition à Londres qui a fait cette remarque pour embêter ses adversaires politiques?

Pourquoi ces longues incidentes pour comparer nos ministres à des sauvages troquant les privilèges de leur tribu pour de l'eau-de-vie et des couvertes de laine?

Ces petites attaques mesquines ne nous surprennent pas dans des journaux de parti; mais, sous la plume d'un journaliste qui nous recommande toujours de juger des hommes et des idées sans parti pris ni préjugé, nous les comprenons plus.

Hélas! s'il fallait entrer dans de si minces détails, quels sont ceux qui échapperaient à la critique ou au ridicule?



M. ROGER GOULET

Le pique-nique-banquet donné hier par l'Union Nationale Métisse à son président M. Roger Goulet a été une fête splendide. Environ deux cents personnes s'embarquaient sur l'*Alberta* à dix heures du matin et se rendaient à Riverside au son d'une musique superbe, faite par un orchestre puissant. Et des paroisses environnantes: St Vital, St Norbert, St. Adolphe arrivèrent en même temps à Riverside de nombreux convives. Ce fut un beau spectacle, digne de faire un tableau d'histoire, que la réunion de toutes ces vieilles familles métisses, qui portent un nom honoré par de longs services à l'Eglise et à la patrie.

Un riche banquet fût offert et servi par les dames dans la salle du parc.

M. Willam Lagimodière, ancien député, présida le banquet et, avec beaucoup de tact, invita les orateurs à parler à la foule.

Mgr Dugas, répondant à la santé du Pape fit remarquer la soumission indéfectible de la nation métisse envers l'autorité religieuse. Nous soulignons particulièrement cette remarque heureuse et si véridique. Mgr Dugas rendit un bel hommage à M. Goulet, le héros de la fête.

Le *God Save the King* fut chanté, tous debout, avec beaucoup de sincérité, comme réponse au toast du Roi. Puis ce fut le toast au *Canada*, qui amena sur les lèvres de tous le chant de *O Canada*, terre de nos aïeux.

M. le docteur Lachance répondit à la santé des Dames.

M. l'abbé Elie Rocan, curé de Ste-Elizabeth, fut l'orateur chargé de parler pour les *hôtes* du banquet. Il s'acquitta de sa tâche par un très heureux discours.

M. l'inspecteur Young, un collègue de M. Goulet, causa une délicieuse surprise à ses auditeurs en faisant un fort joli discours en français. M. Young continua ensuite son discours en anglais et, en sa qualité de compagnon de travail de M. Goulet, sut lui décerner des compliments d'autant plus précieux qu'ils étaient faits par un homme particulièrement renseigné.

M. l'abbé Prud'homme répondit aussi, et avec talent, au toast des *hôtes* de la fête.

Nos éducateurs: Ce toast eut comme repondants le R P. S. Jean, S. J., le distingué recteur du Collège de Saint-Boniface et M. l'abbé Cloutier, curé de St-Norber. Les deux orateurs firent, on le pense bien, honneur à ce toast.

Nos Sociétés Soeurs: A ce toast répondirent M. Joseph Bernier, M. P. P., président de la Société St-Jean-Baptiste; M. A. C. LaRivière, président de l'A. C. B. M.; M. Jules Grymonpré, président de l'Union Nationale Française et M. Alex. Beaupré, président de l'A. C. J. C. et président des Artisans Canadiens; M. Prosper Gevaert, au nom du Club Belge de Saint-Boniface.

L'Union Nationale Métisse: Orateurs: M. Adrien Potvin, M. Guillaume Charette.

Notre histoire: Le R. P. Morice, O. M. I. et l'hon. juge Prud'homme.

L'heure tardive nous force à être bref; nous tenons à dire cependant que la série de ces discours fut exceptionnellement brillante.

M. Louis Lépine, fils de M. Ambroise Lépine, lut ensuite à M. Goulet, une adresse, que nous publierons la semaine prochaine et qui est l'hommage de l'Union Métisse.

M. Goulet se leva après ces discours et fit lui-même un discours éloquent,—de l'éloquence émue d'une belle âme. *Le plus beau jour de sa vie*! dit M. Goulet, pour lui et pour sa famille M. Goulet remercia, avec effusion, et, aussi, avec quelle touchante modestie, l'Union Métisse de lui avoir ménagé cette journée mémorable; il remercia la foule nombreuse: clergé, Métis, Canadiens-français, Français et Belges de s'être unie à cette grande démonstration.

Nous ne voulons pas clore ces lignes rapides, où nous devons, faute de temps, éliminer tout détail, sans féliciter le comité de cette fête: MM. Jos. Riel, C. Teillet, G. Charette, Alex. Genthon, A. Potvin J. B. Leclerc, L. Lépine, A. Riel, J. Mouard et A. Nault.

CONGE CIVIQUE

La ville de St. Boniface célèbrera lundi, le douze du mois d'août, son premier congé civique annuel. Les employés de l'Hôtel de Ville et les citoyens en général feront un pique-nique à Ste. Anne. Un train spécial, sera mis à la disposition des excursionistes. Tout un programme de jeux est en cours de préparation pour la journée.

Les Carmelites

Les vénérées religieuses sont arrivées à Saint-Boniface vendredi. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'était rendue à la gare, en compagnie de M. l'abbé Prud'homme, pour les recevoir.

Les religieuses montèrent dans des automobiles qu'on avait mis à leur disposition et se rendirent à la cathédrale de Saint-Boniface, où elles entrèrent à 11.45 a. m.

Il y eut chant du Magnificat et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mgr l'Archevêque voulut lui-même souhaiter la bienvenue aux religieuses devant une grande foule qui s'était rassemblée dans la nef. Le chef du diocèse exprima éloquemment la joie qu'Il éprouvait à voir les Carmélites dans sa ville épiscopale.

Le clergé et les fidèles conduisirent processionnellement les Pénitentes à leur monastère où les portes furent refermées sur elles. La population de Saint-Boniface a accueilli avec empressement la nouvelle congrégation et lui a témoigné beaucoup d'intérêt.

—La brigade des pompiers de notre ville offre ses remerciements à M. J. A. Sénécal pour l'envoi d'un don de $25.00.

Chronique de la Province

Bruxelles, Man.—Samedi 27 juillet, entre 5 et 6 heures du soir un épouvantable cyclone vent, pluie grêle (un quart d'heure de grêle) a passé durant plus d'une demie heure sur tout ce pays faisant aux récoltes, aux bâtisses, des dégats énormes. On espère que le blé sera le plus épargné. Perte sur céréales estimée à moins d'un quart. Jamais pareil ouragan n'a passé par ici de mémoire d'homme. Largeur 10 milles, longueur 50 milles, (estimation) direction: N. W. venant de la direction de Brandon jusqu'à Swan Lake. Coup de foudre multiplier. Grélons espacés, gros comme le poing ou de la grosse pierraille. Ecuries, étables, habitations renversées, enlevées. Toitures transportées à longue distance. Milliers de vitres brisées. L'église de Bruxelles dialoquée, sa croix de fer brisée net.

Jusqu'ici on ne connait pas d'accidents de personnes ou d'animaux. Beaucoup d'arbres foudroyés, déracinés. Jardin détruit pommes de terre ravagées. C'est un pendant au cyclone de Régina.

Correctif

A Monsieur le Rédacteur du *Manitoba*, St. Boniface, Man.

Cher Monsieur,-

Permettez moi de vous faire remarquer l'erreur qui s'est glissée dans votre compte rendu des différentes parties de Base-Ball, où vous mentionnez que les commis-épiciers ont gagné la partie contre les commis de bar par 5 à 2. Pour être exact vous auriez dû dire: la partie jouée entre la Cusson Lumber Co. Ltd., et les Marchands et Commis en général a été gagnée par La Cusson Lumber Co. Ltd., par 5 à 2.

Votre tout dévoué,
J. A. Cusson.

Durant les mois de l'été les mères de jeunes enfants devraient toujours surveiller tout relachement de boyaux. De serieuses maladies peuvent être ainsi évitées. L'on peut dépendre sur le remède "Chamberlain's Colic, Cholera, and Diarrhoea". En vente chez R. A. Mc Ruer.

Le service du Pacifique-Canadien en Autriche

L'INAUGURATION PROCHAINE DE WAGONS OBSERVATOIRES. — UNE GRANDE EXCURSION DE VIENNE A TRIESTE.

New-York, 29.—Une dépêche de Vienne, Autriche, dit:—La compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien pousse activement ses opérations en Autriche. En outre d'un service spécial de wagons observatoires, qui seront attachés aux convois rapides sur les chemins de fer de l'Etat, les directeurs de la compagnie à Vienne ont organisé un service d'omnibus pour excursions aux environs de Vienne.

L'inauguration des wagons-observatoires, aura lieu le 19 août prochain. Soixante-dix représentants de journaux américains et anglais et des gérants d'agences de voyage, de Londres, de Paris et de Berlin, ont été invités à prendre part à une excursion de Vienne à Trieste.

Le ministre du Commerce et des Chemins de fer de la Hongrie a entamé des négociations avec la compagnie du Pacifique Canadien, pour l'établissement d'un service semblable, sur les lignes de chemins de fer hongroises, particulièrement celle des montagnes de Tetra.

Si vous êtes une femme de maison vous ne pouvez espérer être en santé et belle, lavant les assiettes, balayant et faisant l'ouvrage de maison tout le jour durant, et vous jetant au lit épuisée le soir. Vous devez sortir en plein air et au soleil. Si vous faites cela tous les jours et tenez votre estomac et vos boyaux en bon ordre en prenant des "Chamberlain's Tablets" lorsque vous en avez besoin, vous deviendrez et belle et en santé. En vente chez R. A. McRuer.

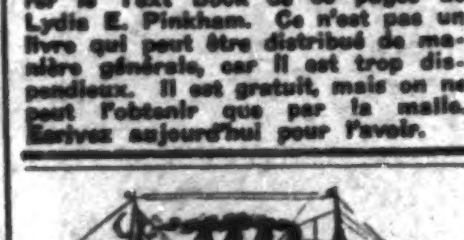
Un Conseil Gratuit Donné aux Femmes Malades.

Des Milliers ont été Soulagées par des Suggestions Pleines de Bon Sens.

Toutes les femmes qui souffrent de n'importe quelle sorte de maladies féminines, sont priées de se mettre en communication, le plus tôt possible, avec le département de correspondance privée, pour les femmes, de la Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass. C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre et la gardera dans le secret le plus absolu. Une femme peut parler plus librement de ses maladies à une autre femme; c'est ce qui a établi cette correspondance confidentielle, qui n'a fait qu'augmenter depuis plusieurs années, et laquelle n'a jamais été rompue. Jamais, il ne s'est publié un témoignage ou une lettre, sans le consentement par écrit de cette personne, et jamais, non plus, la compagnie n'a permis que ces lettres confidentielles sortent de sa possession, comme des centaines de mille l'attestent dans ses dossiers.

A part le vaste volume d'expérience qu'on peut en retirer, c'est plus que possible, qu'elles possèdent la vraie science requise dans votre cas. Rien n'est demandé en retour, excepté votre bonne volonté, et leurs conseils en ont soulagé des milliers. Assurément que toutes femmes — riches ou pauvres, seront contentes de profiter de cette offre généreuse d'assistance. Adressez Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass (confidentiellement).

Chaque femme devrait se procurer le Text Book de 80 pages de Lydia E. Pinkham. Ce n'est pas un livre qui peut être distribué de manière générale, car il est trop dispendieux. Il est gratuit, mais on ne peut l'obtenir que par la malle. Ecrivez aujourd'hui pour l'avoir.



CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Lignes Postales

NEW-YORK, HAVRE, PARIS

Départs tous les jeudis à 10 h. A. M. du Pier 57 N. R.

La Touraine...1 août | La Lorraine..15 août
La Savoie.......8 août | France..........22 Août

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES DE NEW-YORK

Tous les samedis à 3 h. p. m.

Une seule classe de cabine (II) et troisième

Rochambeau..3 août | Chicago.........17 août

DE QUEBEC

25 Breakwater Wharf.

FLORIDE ....17 Août, 4 h. P. M.

Pour renseignements s'adresser à.

ALLOWAY & CHAMPION

Représentants spéciaux

362 et 667 Rue Main, Winnipeg

ou à tout agent de Compagnie de Chemin de Fer.

Nouveaux : Bijoux

POUR LA SAISON D'ETE

Epingles à Blouses, Epingles à Ceintures, Bracelets, Médaillons, etc.

CHEZ

Porte & Markle

Limited

BIJOUTIERS

300-302 Avé. du Portage,

Winnipeg, Man.



Soumissions

DES soumissions marquées "Tenders for ditches D. D. No. 5" seront reçues par le soussigné jusqu'à mardi à midi le 6 aout, pour l'excavation de nouveaux fossés dans le D. D. No. 5, dans les municipalités de Hanover et Taché.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'ingénieur au département des Travaux Publics, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque accepté au montant de 5 par cent du total de la soumission, ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer les travaux.

La plus basse ni aucune soumission sera nécessairement acceptée.

COLIN H. CAMPBELL,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 29 juillet 1912.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 6 septembre 1912 pour le transport de la posté de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter le courrier pendant quatre ans deux fois par semaine à chaque endroit, entre

MINNEWAKAN et SCOTH BAY via LILY BAY

le contrat devant commencer le 1er octobre.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus aux bureaux de poste de Minnewakan, Lily Bay et Scoth Bay, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

H. D. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Winnipeg Man. 24 juillet 1912.

Joseph Bernier, M. P. P. H. P. Blackwood
Noel Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier

AVOCATS-NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé

Bureaux : 401, Bloc Somerset

Avenue du Portage, Winnipeg.

Téléphones: MAIN { 2079 / 4767

Albert Dubuc J. A. Beaupré

Dubuc & Beaupre

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX :

27 et 28 Edifice, Canada Life
Coin Main et Portage

WINNIPEG, - - - MAN

Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux privés

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc

AVOCAT ET NOTAIRE

Avenue du Portage (Cote Sud
4me porte de la Rue Main

BLOC DU TRUST & LOAN

ARGENT A PRETER—Placements de fonds privés

Telephone 334

DR. G. A. DUBUC

BUREAU

No. 81, AVENUE PROVENCHER

ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS

8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.

TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE

SPECIALITE :

CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

SOMERSET BLOCK

CHAMBRE 245 AVENUE DU PORTAGE,
Téléphone Main 7204 WINNIPEG

CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.

Tél résidence Main 2613. St-Boniface

CHIRURGIEN

DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10 12, 3 5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface

BUREAU

No. 81, AVENUE PROVENCHER

ST-BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS

11 à 12 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 9 p. m.

TÉLÉPHONES { Bureau, Main 1647 / Résidence, Main 1392

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC

FERMES ET LOTS DE VILLE A VENDRE

ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER

PHONE MAIN 13306
221 AVENUE MCDERMOT
CHAMBRE 46

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.

TERRES A VENDRE

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.

221 RUE MCDERMOT, Winnipeg.

J. GRYMONPRE

NOTAIRE PUBLIC

Licencié en droit de la Faculté de Paris

283 Avenue Provencher

SAINT-BONIFACE

Rédaction d'actes en anglais, français et flamand.

Terres à vendre. Prêts hypothécaires.

Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 8 heures du soir.

J. L. DEVAUX

Avocat, Notaire, etc.

308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.

TÉLÉPHONE MAIN 7488

DR. M. GERVAIS

BUREAU

No. 426, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

ST-BONIFACE

CONSULTATIONS

9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.

TELEPHONE MAIN 3174

Gevaert & Deniset

83 AVENUE PROVENCHER, SAINT-BONIFACE

TELEPHONE MAIN 2354.

Maisons a Vendre

Rue Des Meurons $3,000
Ave. Cathédrale $2,750
Rue Ritchot - $2,200

Termes Faciles

Lots à Transcona, à partir de 10 dollars du pied ; bien situés.

Lot de rivière : 66 pieds par 650, $3,000, dont $500 comptant, et $250 chaque six mois. Intérêt, 6 p. c.

Autre lot de rivière. 56 pieds par 650 à $2,000, dont $400 comptant et $200 chaque six mois. Intérêt, 6 p. c.

Lots sur la route de Springfield, entre les deux futures villes, Transcona et St-Boniface-Est, près des "Union Stock Yards", de $200 à $650 par lot. $25 comptant et $10 par mois.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

Carsley & Cie

VENTE DE JUILLET
Pour Samedi

Grande valeur pour blouses de toutes variétés. Prix rég. $1.00. Pour............ **50c**

Gilets de bonne qualité et très bien fini. Prix régulier $3.50. Pour............ **$1.50**

Wrappers noir, et toutes couleurs. Numéro 42. Prix régulier $1.25. Pour............ **85c**

Robes pour enfants. Prix régulier $1.00. Pour............ **50c**

Carsley & Cie

344 RUE MAIN.
En face de la rue N-Dame
WINNIPEG

JOYAL'S REALTY EXCHANGE

586 Avenue Tache, St-Boniface, Man.

MAISONS A VENDRE

Sur les rues Berry, D'Orsonnens, Ritchot, LaVérendrye, St-Jean-Baptiste, Desmeurons, etc.

LOTS VACANTS

Dans toutes les parties de la Cité de St-Boniface à des prix très modérés.

Aussi Winnipeg, Fort Rouge, Kildonan, Elmwood, Springfield, Transcona, St. James, etc.

FERMES

De toutes grandeurs et de tous prix, dans toute la province du MANITOBA, la SASKATCHEWAN, bâties et vacantes.

Nous avons aussi des ACRES DE TERRE dans St-Vital, St-Norbert, Kildonan, etc., Est et Ouest de la rivière.

Nous faisons une spécialité sur la vente des HOTELS.

Assurances sur la vie et le feu.

MAISONS A LOUER.

J. B. JOYAL, Gérant. AIME JOYAL, Sec.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. mercredi, le 28 août, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion; lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 17 juillet 1912.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—23654



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 août 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans douze fois par semaine à chaque endroit, entre

STE. ANNE DES CHENES et la STATION DU CHEMIN DE FER

le contrat devant commencer le 1er octobre.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus au bureau de poste de Ste. Anne des Chênes, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

H D PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Winnipeg, Man., 19 juillet 1912.

PURITY FLOUR

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie ; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

272, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.

Tél. 350

COUR A BOIS

No 37 Rue Aubert, St-Boniface

PELLETIER & RITCHOT, Props

A Vendre

Bois de toutes sortes, tels que Tremble, Epinette rouge et Cyprès, sciés et fendus au besoin, à des prix modérés.

EPICERIES ET....

CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

F. PELLETIER, AVENUE TACHÉ St-Boniface



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'e midi vendredi, le 30 août 1912 pour le transport de la poste de Sa Majesté, le soumissionnaire devant s'engager à transporter la poste pendant quatre ans trois fois par semaine à chaque endroit, entre

RITCHOT et ST. BONIFACE via RIEL

le contrat devant commencer le 1er octobre.

Des avis imprimés renfermant plus amples renseignements concernant les conditions du contrat peuvent être examinés, et des blancs de formules obtenus aux bureaux de poste de Ritchot, Riel et St-Boniface, ainsi qu'au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

H. D. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Winmpeg, Mad., 19 juillet 1912.

The Guilbault Co. LIMITED

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS : Estimations fournies

Norwood, St-Boniface

Téléphones : { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 } B. de Poste, 143

Nous avons a vendre .

Lots de Ville, Maisons a St-Boniface, St-Vital, Transcona, Winnipeg, St-James.

Fermes dans toutes les Paroisses Françaises. Lots de 2, 3 ou 5 acres en CULTURE MARAICHERE (Market Garden)

Nous avons Acheteurs

Pour Lots et Maisons à St-Boniface et Transcona, etc., etc.

ASSURANCES

Incendies, Vie, Accidents et Maladies Les plus Bas Taux, Les Meilleures Compagnies.

J. C. BACUEZ & CIE

96 AVENUE PROVENCHER (Bloc du Collège) St-Boniface
B. de P. 297 Phone Main 8248

J. D'AOUST, TEL. MAIN 5598. E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

D'AOUST & DUGAL

Entrepreneurs de

Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.

Tel 6645 B. de P. 158

239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) St. Boniface

ENTREPRISE GENERALE

De tout ce qui concerne la Construction

Octave Godefroid

CONTRACTEUR

No. 84 Avenue Hamel, Saint-Boniface

Plans et devis sur demande

Téléphone 1815 Boite de Poste 176

Toute demande recevra prompte attention

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher. entre le pont de la Seine et le C. N. R

Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures, Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.

Un Fait Digne de Mention

Est que la bière enregistrée de Drewry

Refined ALE

est bonne pour la santé.

Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

Charbon et Bois de Chauffage

J. T. Clement

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une nouvelle Cour à Bois, 17 Rue Aulneau, à des prix rédnits.

Prompte livraison dans toutes les parties de la Ville.

Vos commandes sont sollicitées

Boite de Poste No 1

Telephone 3054

BY RAIL, STAGE LAKE, WALGREN'S GUIDE

MAGASIN DE SECONDE MAIN

Coin des rues Provencher et St-Joseph

VENTE A L'ENCHERE

LE SAMEDI A 2h. et a 7h.

Vente à l'amiable tous les jours, de toutes sortes de Marchandises, Chevaux, Wagons, etc.

A Detroit

La ville de Détroit, Mich., se prépare à célébrer, cette année, par de grandes fêtes, le 21ie anniversaire de sa fondation par le découvreur français, Antoine de La Mothe Cadillac.

Vente a l'Enchere

D'UNE FERME AUSSI QUE LE TROUPEAU D'ANIMAUX.

Ayant reçu instructions de G Guillemand de Prairie Grove, je vendrai à sa résidence 4, 10, 4, E. 1 mile Ouest de l'Ecole de Prairie Grove, le LUNDI le 12 AOUT 1912 a 10 heures A. M. Les articles suivants: 1 paire de chevaux percherons de 6 et 8 ans pesant 2400 lbs 1 paire de chevaux percherons noir 7 ans pesant 2400 lbs 1 paire de chevaux de route de 4 et 9 ans 2 poulains 7 vaches a lait 4 veaux de deux ans, 1 taureau 3 veaux du printemps, 30 poules, 30 poulets, McCormick Binder, 2 faucheuses, 1 rateau charreue, herse, bob-sleigh cutter, 2 wagon 1 democrat harnais simple et double ainsi que tous les ustensiles de la maison et une foule d'autres objets trop long a énumérer.

Condition de la vente argent comptant, car le propriétaire retourne dans les vieux pays.

WM. BRETT
Encanteur

Avis

Avis est par la présente donné que la société existant entre MM. Jules Mouvet, Gustave Gottenier et Cie., contracteurs en Ciment est dissoute de ce jour par consentement mutuel. Les affaires de la société seront conduites l'avenir par MM. Jules Mouvet et Paul Grand à qui les dettes devront être payee, et les réclamations contre la dite société devront être payée par MM. Jules Mouvet et Paul Grand.

JULES MOUVET,
GUSTAVE COTTENIER,
PAUL GRAND.

Témoin, Jules Grymonpré.

Daté ce 27ème jour de Juillet 1912.

A Vendre

Une batteuse avec engin, 1 moulin à casser le grain, 1 charrue double, deux patentes, une pour voter et l'autre pour un engin. Ces deux patentes couvrent le Canada et les Etats-Unis, et tous les territoires ou possessions.

Je vendrai tout pour presque rien. Faites-moi une offre.

Adressez-vous à
NAPOLEON PRINCE
St-Boniface

NOTICE TO CREDITORS.

In the matter of the Estate of Maxime Rocan, Senior. deceased

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of "The Manitoba Trustee Act" that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said Maxime Rocan, Senior, deceased, who died on or about the ninth day of July 1912 at the City of St. Boniface, Manitoba, and administration of whose estate was granted to Reverend Elie B. Rocan, by the Surrogate Court of St- Boniface, Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or deliver to the said Reverend Elie B. Rocan, at Ste. Elizabeth Post Office in Manitoba, on or before the sixth day of September A. D. 1912, their christian and surnames, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration; and

TAKE NOTICE that after the said sixth day of September A. D. 1912, the said Reverend Elie B. Rocan, Administrator will proceed to administer the assets of the said deceased amongst the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which he shall then have notice, and he will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by him at the time of the said distribution.

Dated at St. Boniface, Manitoba, this thirty-first day of July, A. D. 1912

ELIE B. ROCAN, Administrator.
Ste. Elizabeth, Man.

Bataille d'apaches en pleine rue à New-York

ON LIT DANS UN JOURNAL DE L'EST DE LA SEMAINE DERNIÈRE UN RECIT QUI EN DIT LONG SUR LE PROGRÈS DE LA CRIMINALITÉ AUX ETATS-UNIS.

Deux enfants ont été peut-être mortellement blessés par des balles de revolver et plusieurs autres personnes sont, dit-on, blessées par une bande d'apaches qui s'est livrée à une bataille rangée dans la deuxième rue Est.

La rue était pleine de monde quand les apaches, sans donner le moindre avis, tirèrent leurs revolvers et se mirent à faire feu les uns sur les autres. Une panique s'en suivit et chacun essaya d'échapper aux balles le plus vite possible.

Une fillette de neuf ans, qui jouait devant sa porte, fut atteinte par un des projectiles, à l'abdomen, et fut conduite à l'hôpital.

Quelques minutes après, un jeune garçon âgé de treize ans, était à son tour atteint par une balle.

La police eut toutes les peines du monde à rétablir l'ordre parmi la population affolée.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3,00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Thibaultville, Richer P. O. Man.

29 JUILLET, 1912

Nous, soussignés, Auditeurs des livres de l'Arrondissement Scolaire de St. Julien de Chambord, No. 1026.

Déclarons avoir audité les livres et que les Recettes et Dépenses sont les suivantes.

RECETTES

Balance en main du dernier rapport	$ 72 69
Reçu octroi du Gouvernement	97 50
Reçu taxes du conseil municipal	980 00
Reçu de billet promissoire	165 00
Reçu autres sources	19 08
Total Recettes	$1,334 27

DEPENSES

Payé en salaire aux Maitresses	$ 675 00
Payé pour terrain de l'école et les bâtisses et Fournitures	121 75
Payé pour chauffage	33 68
Payé pour réparage, nettoyage et soin de la maison d'école	7 80
Payé pour les services du secrétaire trésorier	19 68
Payé en a-compte sur débentures principal	100 00
Intérêt	66 00
Payé principal et intérêt sur billet promissoire	167 40
Autres dépenses	8 00
Total dépenses	$1,199 81
Bal. en main au 15 juillet 1812	134 46
	$1,334 27

ANDRE NEAULT
W. CHAMPAGNE } Auditeurs.

PELERINAGE

A

Ste-Anne-des-Chenes

Un convoi spécial laissera la gare Union, à Winnipeg, à 8 heures du matin,

Jeudi, 1er Aout

arrêtera à St-Boniface, Navin et Lorette, et quittera Ste-Anne-des-Chênes pour revenir à 5 30 de l'après-midi.

Prix du passage, aller et retour :

Adultes.......... 75 cents
Enfants.......... 40 cents

Les pèlerins sont priés d'apporter une collation pour le midi. Comme nous ne voulons pas d'encombrement, le nombre des billets est limité. Ils seront mis en vente chez le portier de l'archevêché. On ne pourra pas se les procurer aux gares du chemin de fer.

ARTHUR BÉLIVEAU, ptre.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Reception

Monsieur et madame Noel Bernier recevront à leur résidence, 147 Avenue Provencher, dimanche soir, de neuf heures à minuit.

De retour

Le chef de police, M. L. Gagné, est de retour de Brantford, Ontario, ou il a assisté à la convention annuelle des Chefs de Police du Canada. Ces conventions, dit le chef, sont très instructives et rendent un service immense à la bonne administration de la Justice au Canada. Des questions d'une grande importance pour la police en général y sont considéres.

Cette année une résolution d'une importance toute particulière pour le département de police de St. Boniface a été adopté; cette résolution, qui est conformé a l'opinion déjà exprimée par le Député Procureur Général de la Province du Manitoba, est toute à l'honneur et au crédit d'un des constables du Département de Police de St. Boniface.

Le chef Gagné a été élu membre du comité exécutif de l'association la prochaine convention sera tenue à St. Jhon, Nouveau-Brunswick.

Une Explosion Fatale

Pendant qu'il était à mettre en mouvement un bâteau à gazoline appertenant à M. J. R. Coté, un jeune anglais du nom de Sydney Tyrrel a trouvé une mort affreuse. Le moteur a éclaté, projetant Tyrrell à une dizaine de pieds en l'air. Le malheureux retomba dans la rivière où il se noya malgré l'aide qu'on essaya de lui porter.

Cet accident a eu lieu à quelques pieds du rivage, vis-a-vis Grove Street. (côté de Winnipeg.)

MARIAGE

Hier, a eu lieu, à la Cathédrale, le mariage de M. Joseph Grégoire à Mlle Anna Parfel. M. Adélard Hébert servait de témoin au marié et M. Jos. Hébert remplissait les mêmes fonctions auprès de la mariée.

Chez Nous ET Autour de Nous

—M Joseph Lecomte est arrivé lundi de la Province de Québec.

—Mme Pierre Couture est arrivée la semaine dernière de la province de Québec

—M Emmanuel Couture est déménagé hier dans sa nouvelle résidence, rue Des Meurons.

—On demande un charretier. S'adresser chez Charette, Kirk Co. Ltd., rue Desmeurons, St-Boniface.

—Madame Isaie Lavoie est arrivée dimanche de la Province de Québec, accompagnée d'un de ses fils.

—Melle Gabrielle Beauchamp, de Montréal, est en visite chez son frère M. P. E. Beauchamp, à Norwood Court.

—MM. Pierre et Albert Paquin sont arrivés la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

—Les Electriciens de Winnipeg et de St-Boniface donneront un Pique-Nique à Selkirk, samedi le 3 aout voir l'annonce

—Nouvelle maison de pension, No. 15 rue Desautels, St. Boniface, pour repas seulement. Pas de chambres à louer actuellement.

—Des invitations sont sorties annonçant le mariage de Melle Laura St-Jean à M. H. Brassard pour le 5 aout à la Cathédrale de St-Boniface.

—Le club des C. O. F. a battu le club de St-Boniface la semaine dernière par 5 à 2 Le club des C. O. F. sont les premiers de la ligue.

—On demande une servante dans une famille où il n'y a pas d'enfants. S'adresser à Madame Hormisdas Beliveau 187 Rue Dumoulin St. Boniface.

—La tempête de samedi soir a causé de sérieux dommages aux récoltes, surtout dans le sud de la province. Le district de Morden a été surtout maltraité par la grêle.

—Il y aura un Pique-Nique à St Anne des Chênes donné par la Cie Cusson Lumber Ltd le 12 Aout; ce jour là sera Congé civique accordé par Son Honneur le maire Berry.

—Lundi prochain le Theatre Walker ouvrira ses portes pour la saison avec, à l'affiche le nouveau drame "Kindling"; cette pièce sera jouée tous les soirs de la semaine prochaine. Bientôt "Lousiana Lou"

—M. J. Alban Laferrière, commissaire de rapatriement pour le gouvernement du Canada à Manchester, N. H., était de passage au milieu de nous lundi et mardi dernier. M. Laferrière est cousin de M. J. R. Chevrier, de Winnipeg.

—Pendant l'orage de vendredi après midi, le tonnerre a frappé l'édifice du "Manitoba" à l'angle nord-ouest. Il a eu quelques dommages. Les fils électriques ont été brûlés et il a fallu quelques heures aux électriciens pour réparer le dégat.

—Les usines des chemins de fer, à Minneapolis et Saint-Paul, Minn., se préparent activement à livrer, pour le 1er septembre prochain, 10,000 wgons nouveaux, qui serviront à transporter le grain de la prochaine récolte, dans l'ouest des Etats-Unis.